

1963 2023



60 ANS AU SERVICE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Edité par l'Ecole nationale d'administration

SOMMAIRE



PAGE 03

Edito
L'ENA : un renouveau fulgurant



PAGE 04

Le Mot L'ENA, école de service public



PAGE 08 Bintou Malloum Pionnière de la diplomatie tchadienne



PAGE 10

Interview Exclusive



PAGE 15 Tribune Quand l'ENA ne faisait plus rêver

Directeur de Publication : Sénoussi Hassana Abdoulaye

Editorialiste: Mbaississem Koulayo

Coordonnateur de la Rédaction : Nocky Djedanoum
Contributeurs : Djasrabé Ndigamndôh, Mbaississem Koulayo,
Nocky Djedanoum, Asnan Non-Doum Saturnin, Dr Youssouf
Terri, Serge Abou Ouambi, Dr Mahamat Ingai Abdallah,

Josué Madjingaye.

Mise en page : Asnan Non-Doum Saturnin

Impression : Magic Graphics Nombre d'exemplaires : 1000

Conception : Judavil

EDITORIAL

L'ENA: un renouveau fulgurant



Crédit photo: Asnan N. Saturnin

Fille ainée de la République, l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) du Tchad, calquée sur le modèle français, a été portée sur les fonts baptismaux par Ngarta Tombalbaye, premier Président de la République du Tchad aux lendemains des indépendances. Pour ses pères fondateurs, l'ENA devrait former des cadres tchadiens de qualité pour assurer la relève des administrateurs coloniaux. Le constat était qu'aux premières heures de l'indépendance, le pays était exsangue en cadres moyens et supérieurs à même de contribuer ingénieusement à l'épanouissement de son administration naissante. Grâce à la qualité de ses enseignants, il n'a pas fallu longtemps à l'ENA pour s'imposer en tant qu'une institution d'élite. De grandes figures qui y ont émergé, ont fortement contribué à jeter les jalons d'une administration respectable au Tchad, tant les cadres pionniers issus de ses bancs étaient profondément habités par l'esprit du service public que leur avait inculqué l'école. Le mythe de l'ENA a insidieusement pris racine et tout adolescent rêvait de franchir un jour les portes de la bâtisse au toit vert d'Ardep Djournal. Mais les temps changent et les habitudes aussi. L'ENA qui forçait l'admiration et le respect a, à une certaine époque, sombré dans le clientélisme et la corruption. Ces gangrènes avaient considérablement écorné son image de marque. Des concours truqués, des résultats contestés, des lauréats ne jouissant quelques

fois pas de prérequis pour profiter de la richesse de ses enseignements. Des promotions successives ont fait étalage de cette dégénérescence en irrigant l'Administration de produits malhabiles et prompts à y distiller les carences de leur médiocrité. Car, plus qu'une école, l'ENA, c'est d'abord un concours. La qualité des élèves n'est pas le produit de l'enseignement mais de la sélection. En outre, l'on a constaté que le produit de l'ENA qui tenait le haut du pavé sur la scène administrative a commencé à subir les affres de la marginalisation. La concurrence devenant plus rude, plus d'un énarque se tournent les pouces et rongent leurs freins sous les arbres des ministères. L'on est arrivé, à un certain moment, à se poser la question sur l'utilité des énarques, quand on sait par exemple, que pour eux, accéder aux fonctions de commandement territorial relève de la gageure. Fort heureusement, l'ENA semble voir le bout du tunnel. En effet, ces cinq dernières années, le changement du leadership à la tête de l'École donne des gages de son renouveau. Tel un phoenix, l'École est en train de renaitre de ses cendres. Elle amorce un nouvel envol rassurant et plein d'espoir pour un pays en pleine refondation. Le changement est épatant et convaincant à plus d'un titre. Ses concours sont redevenus sérieux et leurs résultats font l'unanimité. Ses curricula adaptés et son corps enseignant triés sur le volet parmi la crème de ce que le pays compte d'administrateurs et de chercheurs, font à nouveau de l'École une référence. L'ENA est donc de retour. Elle inculque à ses pensionnaires le sens de l'État et leur fait comprendre la responsabilité de l'Administration. Elle leur donne le goût des qualités maitresses tels que le sens de l'humain, de la décision et de l'imagination. De grands commis de l'État y défilent pour un partage d'expériences avec les élèves dans le cadre des programmes tels que l'Agora, Les Grands rendez-vous, le grand témoin, etc. C'est, à n'en point douter, le hub de l'ingénie administrative par excellence où la recherche prend de plus en plus de l'embonpoint. Les colloques scientifiques internationaux qui s'y succèdent sans oublier la revue scientifique et l'élaboration des Guides pratiques de Légistique et de Rédaction Administrative pour ne citer que cela, participent de cette nouvelle vision et sont les marqueurs de ce renouveau fulgurant et promotteur.

MBAISSISSEM KOULAYO Enarque de la 13^{ème} promotion de l'ENA Vice-président du Comité d'organisation



La célébration des 60 ans de l'ENA est une occasion unique et mémorable de se replonger dans la revue de ces belles années qui ont marqué l'existence de cette école de service public. Durant trois jours, plusieurs activités, notamment des conférences-débats, des jeux-concours, des concours d'art oratoire et de rédaction administrative, mobiliseront de nombreux participants venus de divers horizons. D'éminents orateurs venus de pays amis et frères, nous font l'honneur de leur présence. La participation des énarques, toutes promotions confondues, est aussi attendue. Ce sera une parfaite opportunité de communion pour les élèves de la 19ème promotion en formation actuellement, de se frotter à leurs aînés ; de faire leur connaissance, mais surtout de bénéficier de leurs expériences. Cette célébration est l'aboutissement d'un travail collectif entrepris depuis plusieurs mois par le Comité d'organisation, afin de donner un cachet particulier à cet évènement. C'est l'occasion de dire merci aux plus hautes autorités dont l'attention et le soutien ne nous ont pas fait défaut.

Merci à la Direction générale de l'ENA qui a placé sa confiance en nous pour conduire les préparatifs de ce grand évènement ainsi que pour toutes les orientations et les facilités durant tout le processus d'organisation des travaux de cet évènement mémorable. Merci à tous les membres du Comité d'organisation qui n'ont pas fait économie de leurs énergies et savoir-faire. Et pour leur esprit de collaboration, d'amitié et de sacrifice qui a prévalu durant tout ce temps. Nous adressons également une mention particulière à tous les partenaires, physiques ou institutionnels, qui ont voulu associer leurs noms et leurs images à cet évènement. J'espère que les lecteurs pourront à travers ces quelques pages, se replonger dans l'histoire de notre noble institution et découvrir le parcours de quelques élèves qu'elle a formés. Joyeux anniversaire à l'ENA et bonne célébration à toutes et à tous.

> Intendant Général Hors-Classe, SALEH BEN HALIKI Enarque de la 11^{ème} Promotion Président du Comité d'organisation



L'Ecole Nationale d'Administration (ENA) du Tchad a été créée par le Décret N°99/PR/SG-G/1963 du 20 mai 1963 sous l'égide du premier Président Ngarta Tombalbaye. Pour commémorer ce moment historique, elle célèbre son soixantième anniversaire placé sous le Haut Patronage de son Excellence le Général Mahamat Idriss Déby Itno, Président de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat.

De 1963 à nos jours, l'ENA a pu mettre à la disposition de l'administration publique près de 3000 énarques comprenant des hauts fonctionnaires nationaux et internationaux issus des 18 promotions successives. Le 60ème anniversaire, à l'occasion duquel sont réceptionnés le tout premier réfectoire ainsi que la construction d'une stèle symbolisant les 60 ans de l'ENA intervient dans un contexte de refondation de la République en général et de réformes profondes de l'ENA en particulier. En effet, dans le souci de s'arrimer aux résolutions et recommandations du Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) tenu du 20 août au 8 octobre 2022, une réforme normative et institutionnelle est engagée à l'ENA. Elle tend à renforcer aussi bien les capacités stratégiques qu'opérationnelles de l'Ecole afin de répondre aux besoins d'une administration publique moderne. Ainsi, il est question notamment de capitaliser les nouvelles missions assignées à l'ENA comme le développement des outils de modernisation de l'Administration publique et la vocation à former des administrateurs bilingues.

De surcroît, force est de relever que, plus qu'une institution figée sur ses statuts, l'ENA doit dorénavant se considérer comme un prestataire de services dont le caractère public ne dispense pas d'agir comme les autres centres d'études et de recherches privés. Comme eux, elle est en réalité soumise à la concurrence et à l'obligation de prouver une autre façon d'aborder le service public. A cet égard, les réformes entamées s'inscrivent dans la droite ligne de la promotion de la bonne gouvernance qui est un processus continu de gestion devant assurer l'efficacité des services publics. Pour finir, en ma qualité de Présidente du Conseil d'Administration de l'ENA, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à la Haute Hiérarchie, à toute l'équipe de l'ENA au Comité d'organisation ainsi qu'aux partenaires, qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ce grandiose événement. Aussi, je voudrais souhaiter la cordiale bienvenue à nos illustres invités. Joyeux anniversaire à l'ENA et aux énarques!

Dr. RAMATOU MAHAMAT HOUTOUIN
Ministre SGG, PCA de L'ENA

L'ÉNARQUE AU PARCOURS ATYPIQUE



Le Repère

Comme ces nombreux élèves de l'Ecole Nationale d'Administration qui se rivalisent avec les commandants des unités administratives au lendemain des indépendances, M. Soungui Ahmed n'en fait pas l'exception. Il a rallié le camp des rares jeunes cadres de l'administration publique tchadienne que l'Ena a formés pour servir le pays.

Aux alentours du marché à Mil, un quartier très ambiancé de la ville capitale, il est difficile de se frayer un chemin. De là, on aperçoit çà et là quelques habitations de rares fortunes. C'est dans ce conglomérat installé le long d'une avenue au quartier Ambassatna dans le 3e arrondissement que nous nous retrouvons précisément chez Soungui Ahmed ce dimanche 10 septembre 2023. Après les salamalecs d'usage, l'hôte du jour nous accueille dans son salon feutré pour l'entrevue callée à la veille. Dans le jardin d'une vie teintée d'audace Il a atteint ses 76 ans le 31 mars 2023. Le natif du quartier Ambassatna, aux yeux noirs reflétant ainsi sa forte personnalité, son visage laisse transparaitre clairement sa rigueur. Soungui Ahmed a eu une vie bien aisée. Son entourage ne manque pas souvent de témoigner de sa compétence quand il était aux affaires. En effet, Soungui Ahmed commence ses études primaires à l'école du centre jusqu'à son entrée en classe de 6ème au Collège de Bongor, dans le Mayo Kebbi Est. Après deux ans d'études, il signe son retour à Fort-Lamy, dans sa ville natale pour s'inscrire en classe de 4ème au Lycée Félix Eboué jusqu'en classe de 2^{nde}. Se sentant seul dans ledit établissement parce que la plupart de ses camarades du lycée ont passé le concours d'entrée à l'ENA depuis la classe de 3^{ème} pour devenir des futurs administrateurs, il se met sur leurs traces. Il passe aussi ledit concours où il sera déclaré admis pour la 2^{ème} promotion de 1964 à 1966.

Ses premiers pas à l'ENA

A l'époque, les chefs des circonscriptions administratives étaient appelés commandants. Et les énarques se voyaient dans la même taupe qu'eux puisqu'ils s'habillaient en vareuse et en kepi de commandant. Soungui Ahmed s'était mis dans le même rang que ses camarades de classe qui étaient partis du lycée, un an avant lui. « L'ENA était différente du lycée. C'est une école professionnelle. Alors on faisait du droit, un peu d'économie, de l'administration et la rédaction administrative. Cela nous a ouvert l'esprit et ça nous a vraiment aguerris pour affronter la suite du travail à la fonction publique », se souvient-il de ses premiers pas à l'ENA.

De l'ENA à la Présidence de la République

A la fin de la formation à l'ENA, les lauréats étaient déployés systématiquement dans l'administration publique selon leur préférence.



La priorité est donnée aux meilleurs de choisir selon l'ordre de mérite des ministères d'accueil. C'est ainsi que Soungui Ahmed sera retenu en tant que chef de service du courrier et du Journal Officiel pendant deux ans, pour le compte du Secrétariat Général du Gouvernement, rattaché à l'époque, à la Présidence de la République. « C'est moi qui suis le chef de bureau, donc tous les courriers qui venaient pour la présidence transitaient par mon service. Je les fais enregistrer et quand il y a le conseil des Ministres, on envoie les invitations avec l'ordre du jour », aborde Soungui Ahmed en guise de souvenirs lors de ses premiers pas dans le monde professionnel.

Son séjour à l'IIAP

De là, il passe le concours d'entrée à l'Institut International d'Administration Publique (IIAP) de France où il réussit haut les mains. Il embarque alors pour la France pour deux ans dans la section Affaires Internationales (la diplomatie). Les lauréats de l'IIAP finissaient comme Administrateurs de classe A. Mais étant en deuxième année, raconte-til, les ministres de la Fonction publique des pays d'Afrique francophone se sont réunis pour rehausser le niveau des grades et des diplômes des Ecoles d'administration. Les diplômes du 1er cycle de l'ENA ne donnaient plus droit d'accès au grade et rang de cadre de catégorie A. Cependant, ce diplôme donnait la possibilité aux majors d'accéder au second cycle pour obtenir le diplôme afin d'être intégré comme Administrateur de catégorie A.

Dès son retour au pays, il sera intégré comme cadre au Ministère des Affaires Etrangères jusqu'à la retraite. Dans ce bateau diplomatique dont Soungui Ahmed ,était embarqué, il a su tenir le gouvernail. A titre illustratif, le Tchad avait des brouilles diplomatiques avec la Chine populaire comme tous les autres pays de l'Afrique francophone qui ne reconnaissaient que la Chine Taïwan à une époque donnée. Soungui Ahmed qui officiait en tant que Conseiller à la Présidence a mis à profit son expertise lors d'une mission d'Etat au Togo, pour déconseiller le Chef de l'Etat à revoir ses positions vis-à-vis de la Chine Taïwan par des promesses fallacieuses qu'elle lui a faites. « Pendant ce temps, le Tchad avait aussi des différends avec la Libye et si on dit que les Taïwanais ont tort de se séparer de la Chine pour une histoire d'occupation de terre, on se met le doigt dans l'œil. Les Libyens peuvent nous renvoyer ça à la figure. L'offre des Taïwanais qui nous ont suivi au Togo était inopportune », confie-t-il. Soungui Ahmed, "l'ami des Chinois". Malheureusement, les sages conseils de Soungui Ahmed ne seront pas suivis. Ce n'est qu'àprès une décennie que le Tchad rompt ses relations avec la Chine Taïwan pour renouer avec la Grande Chine. A cet effet, il fallait nommer un ambassadeur du Tchad auprès d'elle. Ainsi, de toutes les propositions de noms faites par la hiérarchie, le Chef de l'Etat de l'époque a préféré porter son choix sur Soungui Ahmed, "l'ami des Chinois". Nommé Ambassadeur du Tchad en République populaire de Chine où il a servi pendant 10 ans, « Soungui Ahmed ne réagit pas dans la précipitation. Il prend toujours du recul avant d'agir », témoigne l'un de ses collaborateurs. Evidemment que ces traits de caractère s'accordent nettement avec la démarche administrative de Soungui Ahmed. Au lieu de sanctionner un agent en cas de faute professionnelle comme le font certains chefs hiérarchiques, Soungui Ahmed préfère plutôt encourager ses collaborateurs à la performance par des reproches objectifs. « Pour réussir dans ses tâches, il faut de la patience, de la rigueur, de la conviction. Chercher sa propre voie dans la discipline. Les sanctions n'encouragent pas à la performance », estime-t-il. Enfin, Soungui Ahmed s'est vu confier le département de la diplomatie tchadienne.

> DJASRABÉ NDINGAMNDÔH, Énarque de la 19^{ème} Promotion

BINTOU MALLOUM PIONNIÈRE DE LA DIPLOMATIE TCHADIENNE



Parmi les rares femmes énarques à parcours atypique figure en bonne place, le nom de feue Bintou Malloum. Pour devoir de mémoire, la rédaction de ce magazine consacre ses colonnes à cette diplomate chevronnée qui a su mettre à profit ses compétences pour gravir tous les échelons dans la haute sphère étatique ainsi qu'à l'international.

La femme tchadienne, quoi que reléguée au second rang dans certaines communautés où les pesanteurs socioculturelles pèsent énormément sur son avenir, sait se frayer son chemin pour sortir du lot. S'il y en a qui ont été dominées par les travaux ménagers et considérées comme des objets de procréation au point de ne pas s'asseoir sur le même banc d'école avec les garçons et pousser très loin les études, il y a cependant des particularités depuis les années 40. Parmi ces rares amazones de notre pays, il faut retenir le nom de Bintou Malloum, que le destin a conduit à occuper des postes clés au sein du Gouvernement et dans le fleuron de la diplomatie tchadienne. Amtiman, le point de départ pour ses études c'est à Toror,

Le Repère

dans la province du Salamat que la pionnière de la diplomatie tchadienne verra le jour un 31 mars 1946. L'unique ambassadrice dignitaire (jusqu'à son décès), mais aussi unique femme de sa promotion (1966-1968) à l'ENA, Bintou Malloum est la fille d'un interprète des Français. Elle a débuté ses études primaires à Amtiman et à Fort-Lamy (N'Djaména) avant de poser ses valises à Brazzaville au Congo toujours dans le cadre de ses études sanctionnées par le diplôme de l'Ecole d'Institutrice à Mouyondy, une localité située à environ 200 kilomètres de la capitale Brazzaville. A la fin de cette formation dans les années 60, Bintou Malloum signe son retour au bercail et met ses compétences au service de l'administration publique comme institutrice à Bongor, chef-lieu de la province du Mayo-Kebbi Est avant d'être nommée responsable du Bureau des études à la direction de l'Enseignement. Animée par l'amour de servir son pays, Bintou Malloum passe le concours d'entrée à l'ENA. Pour s'assurer véritablement des aptitudes de l'unique et la seule fille à franchir le pallier, le Directeur de l'ENA en son temps l'avait obligée à recomposer une seconde fois ledit concours pour son admission définitive. Une preuve qu'elle a franchi avec brio. Durant sa formation à l'ENA, Bintou Malloum a essuyé bien des railleries. Cependant, tous ces pics qu'elle recevait de la part de ses camarades l'ont plutôt galvanisée à bien terminer sa formation. Par la suite, elle est affectée au Ministère des Affaires Etrangères en tant que cheffe de division de la section administrative.

Au sein de cette division, elle se fera remarquer par sa hiérarchie grâce au travail bien fait. Ce qui lui a valu sa nomination comme gestionnaire de l'hôpital à Mao, dans le Kanem pendant que cette structure sanitaire chancelait. Mais Bintou Malloum met son génie en marche pour doter ledit hôpital des ânes comme moyens de transport avec pour marquage "AT" (Ndlr : Administration Tchadienne). Pour se servir en eau et assurer les récoltes des jardins, le personnel en utilisait à satiété. Début d'une carrière fulgurante C'est en 1990 avec l'arrivée au pouvoir du feu président Idriss Déby Itno que la carrière de Bintou Malloum connaitra une ascension fulgurante. Elle obtient son premier ticket au Gouvernement comme Secrétaire d'Etat à la Fonction publique. De là, elle se démarque à travers sa ponctualité, sa riqueur dans le travail et son style vestimentaire. « La plupart de nos responsables s'habillent mal et toujours en retard à leur rendez-vous [...] Si nous voulons devenir plus compétitifs, plus professionnels et plus utiles pour notre pays et pour sa bonne marche, la seule chose qu'on doit faire avant tout, c'est de nous rendre à l'heure dans nos lieux de travail ». devait-elle soutenir quand il faut donner l'exemple d'un administrateur qui assume avec dextérité ses fonctions. Ces qualités intrinsèques lui ont permis d'éviter des ennuis et de conserver son fauteuil lors d'une visite inopinée du Chef de l'Etat très tôt au Palais du Gouvernement.

Selon les confidences faites par elle, la plupart de responsables étaient absents de leurs postes. Mais, quand le Président avait frappé à sa porte, Bintou Malloum ouvre et se trouve nez-à- nez avec lui. « Ça ne m'étonne pas que tu sois là », lui lance le Chef de l'Etat qui l'a reconduite au Gouvernement qu'il renouvelle au lendemain de cette visite inopinée. Sept (7) ans plus tard, elle commence une carrière internationale par sa nomination comme ambassad'Allemagne. Poste qu'elle occupe jusqu'en 2002 avant d'être envoyée au Congo jusqu'en 2007. Autres responsabilités qu'elle a assumées et non des moindres, elle a été conseillère de cinq (5) Premiers ministres avant d'être fauchée par la mort en mars 2020. Afin d'inscrire le nom de feue Bintou Malloum qui détenait plusieurs arcs dans son carquois comme diplomate, enseignante et écrivaine sous divers régimes du Tchad dans les annales, une avenue a été baptisée en son nom par l'ex maire de la ville de N'Djaména, Ali Haroun. Ce, dans le cadre du projet : « N'Djaména, ville de paix » lancé par la mairie de N'Djaména en juillet 2022. Soulignons enfin qu'une salle de classe de l'Ena est baptisée en son nom.

ABAKAR KHAMIS MAMONDO, Énarque de la 16^{ème} Promotion



INTERVIEW



Sénoussi HASSANA ABDOULAYE Directeur général de l'ENA

En votre qualité de Directeur général de cette illustre institution que représente l'ENA, quel est le sentiment qui vous anime à l'occasion de la célébration de ses 60 ans ?

En tant que Directeur général de l'ENA, la célébration du 60ème anniversaire de l'ENA m'inspire un profond sentiment de fierté. L'ENA a joué un rôle crucial dans la formation de nombreux cadres de l'Etat qui ont contribué au développement harmonieux de notre pays. Au-delà des activités festives, le 60ème anniversaire de l'ENA constitue une occasion pour réfléchir sur les grandes questions qui concernent l'avenir de notre pays en général et de son administration publique en particulier.

C'est aussi l'occasion de s'évaluer, car six décennies dans la vie d'une institution représentent quand-même un héritage riche en enseignements qu'il faille explorer pour renforcer davantage les critères d'excellence académique qui font aujourd'hui la réputation de notre institution. C'est donc un moment de joie et de réflexion très important.

Certaines années, les résultats du concours d'admission à l'ENA avaient défrayé la chronique à cause de la corruption, du clientélisme etc. Est-ce à dire qu'avec les résultats de la 19ème promotion, règnent désormais la transparence et l'excellence?

Les résultats des deux concours, à savoir ceux de la 18ème et de la 19ème promotions, que nous avons organisés, n'ont suscité aucune contestation, et nous en sommes profondément heureux. Pour parvenir à ces résultats exemplaires, nous avons mis en place un processus de sélection rigoureux et transparent, qui a été suivi avec diligence depuis la sélection des dossiers des candidats jusqu'à l'annonce des résultats finaux, en passant par le déroulement même des épreuves des concours. De plus, nous avons eu la chance d'avoir un jury intègre à qui nous avons accordé toute la liberté nécessaire pour accomplir sa mission en toute impartialité. C'est aussi grâce à l'engagement et à la probité des membres du jury que nous avons pu obtenir ces résultats exceptionnels. C'est l'occasion d'ailleurs de leur exprimer ma profonde gratitude pour leur contribution précieuse à la réussite de ces concours qui mettra en valeur le mérite et l'excellence.

Le dernier concours a été très sélectif puisque des 7000 candidats, 200 seulement ont été retenus. Le concours est-il si difficile ou s'agit-il d'un problème de capacité d'accueil ?

Un concours est par nature un processus sélectif. Cette sélectivité dépend à la fois de la capacité d'accueil de notre école et surtout des besoins exprimés par l'administration publique. Nous ne cherchons pas seulement à accueillir un grand nombre d'élèves, nous voulons plutôt former des managers publics, des administrateurs compétents et utiles pour notre administration.

INTERVIEW



« Nous menons des plaidoyers constants auprès du Gouvernement pour que les énarques que nous fomons soient davantage déployés dans les administrations territoriales »

Pourriez-vous nous parler des réformes opérées à l'ENA?

Dès mon arrivée à la tête de la Direction générale de l'ENA, j'ai entrepris un audit organisationnel qui a diagnostiqué les problèmes de l'école et dont les résultats ont débouché à l'élaboration d'un plan stratégique 2018-2021. Un plan qui est déjà arrivé à terme et remplacé par un nouveau plan qui couvre la période 2023-2027. Parmi les grandes réformes engagées, nous avons révisé nos curricula dans le but d'adapter nos offres de formations aux besoins de l'administration. Nous avons également relancé la formation continue et la recherche appliquée qui étaient longtemps restées en veille. Une Direction de partenariat et de coopération a été également créée pour ouvrir l'école à des nouveaux horizons d'échanges avec d'autres institutions. Nous avons également instauré

une culture d'excellence dans le recrutement, à laquelle vous faisiez allusion tout à l'heure, en ne sélectionnant que les candidats les plus méritants. Par ailleurs, d'importants projets d'infrastructures ont été réalisés, notamment la construction d'un nouvel amphithéâtre de 400 places, d'un réfectoire moderne de 250 couverts, le renouvellement du parc automobile, et l'acquisition de deux bus de 25 places. D'autres réformes encore plus ambitieuses sont en gestation en lien avec la révision des conditions d'accès à l'ENA, la réforme de la scolarité qui doit être désormais bâtie sur une approche par compétence, le développement de la formation continue, le renforcement des critères de désignation des membres du jury d'entrée à l'ENA, de sélection de nos futurs élèves, de recrutement des enseignants, etc.

En matière de formation, pensez-vous que le nombre d'enseignants est à la hauteur de vos ambitions ?

Nous n'éprouvons pas de difficultés particulières sur la quantité et la qualité des enseignants à l'ENA. Nous avons beaucoup de hauts cadres de l'État, des magistrats, des universitaires, des avocats, et d'autres professionnels qui viennent compléter les enseignants permanents à l'ENA. Et le processus de leur sélection est tout aussi rigoureux que celui pour nos élèves. Aussi, nous avons instauré un système d'évaluation des enseignants ; cette approche nous permet de mesurer leur performance afin de maintenir les exigences élevées d'excellence académique de notre école.

Comment expliquer que les postes des Gouverneurs par exemple qui relèvent de l'administration territoriale soient majoritairement occupés par les militaires ?

Les nominations aux postes relèvent de la politique du Gouvernement, et plusieurs facteurs peuvent influencer ces décisions ; notamment les besoins de sécurité nationale et d'autres considérations spécifiques à l'administration en question. Cependant, nous menons des plaidoyers constants auprès du Gouvernement pour que les énarques que nous formons soient davantage déployés dans les administrations territoriales.

INTERVIEW

Cela dit, les énarques peuvent être aisément nommés aux postes de secrétaires généraux des provinces et des départements ou aux postes de préfets et sous-préfets. Nous croyons fermement que les compétences et les connaissances acquises à l'ENA sont essentielles pour renforcer l'efficacité de ces administrations et contribuer au développement de notre pays.

Quelles sont les principales difficultés que rencontre l'ENA dans son fonctionnement ? Autrement dit, qu'est-ce qui manque à l'ENA pour atteindre le niveau élevé de performance ?

Les principales difficultés auxquelles nous sommes confrontées sont d'ordre financier et matériel. Pour atteindre un niveau élevé de performance, nous avons besoin de moyens qui nous permettent de moderniser notre processus interne de travail, de soutenir la recherche et surtout d'améliorer les conditions d'études pour nos élèves et auditeurs.

Avez-vous des partenariats avec d'autres écoles d'administration en Afrique et dans le reste du monde ?

Oui, nous avons des partenariats avec d'autres écoles d'administration en Afrique et dans le reste du monde.

ACCORD ENA FRANCE - ENA TCHAD

Avec le recul, quel regard avez-vous sur les liens que le Feu Maréchal du Tchad, Idriss Deby Itno avait avec l'ENA? Le regretté Maréchal du Tchad, Idriss Deby Itno, entretenait un lien privilégié avec l'ENA, il fut le premier Président à visiter l'ENA depuis la visite de Ngarta qui remonte à plusieurs années. En plus, lors de son passage, il a prononcé une leçon inaugurale sur le civisme resté mémorable au sein de notre école.

Pour finir, à l'occasion de ce 60ème anniversaire, quels sont vos vœux pour l'ENA et d'une manière générale pour l'administration tchadienne?

Pour l'ENA, je souhaite que notre institution continue à jouer un rôle essentiel dans la formation des futurs cadres de notre pays. Je voudrais voir l'ENA renforcer sa réputation en tant que centre d'excellence, en offrant des programmes de formation de haute qualité, en innovant dans ses méthodes pédagogiques et en s'adaptant constamment aux besoins changeants de l'administration publique. Mon vœu pour l'administration publique tchadienne est qu'elle évolue vers plus de modernité, de transparence et efficience, en mettant résolument l'accent sur la formation continue de ses agents. Je souhaite ardemment que cette administration devienne une institution capable de relever les défis complexes du 21 ème siècle et contribuer de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Tchadiens.

Propos recueillis par NOCKY DJEDANOUM

GRAND ANGLE



PHOTO DE FAMILLE DU PREMIER MINISTRE AVEC LES ELEVES DE DE LA 19 EME PROMOTION

199 FUTURS CADRES EN INCUBATION

La 19ème Promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA) du Tchad, avec deux cents élèves dont cent (100) au 1er cycle et cent (100) autres élèves au second cycle est en incubation depuis le 18 février 2022. Recrutés sur des critères de mérite et d'excellence, l'on peut valablement miser sur ces futurs cadres d'ici à 2025 pour renforcer les ressources humaines de la haute administration publique.

Depuis le 18 février 2022, l'Ecole Nationale d'Administration du Tchad forme la 19ème promotion avec 199 élèves du 1er et du second cycle. Outre la 19ème promotion en cours de formation, l'ENA, cette grande et prestigieuse école de la République comme disait Charles De Gaulle, a fait ses preuves dans la formation et le recyclage des cadres de l'Administration publique depuis sa création le 20 mai 1963 avec plus de 18 promotions. Néanmoins, celle en cours de formation (la 19ème) est pour le moins qui puisse être dit, le bon grain séparé de l'ivraie depuis le début de la seconde phase des réformes entamées par l'équipe dirigeante de l'ENA, chapeauté par le Directeur Général, M. Senoussi Hassana Abdoulaye. Des deux dernières promotions sous ses auspices, il est à mettre à son actif, le rigoureux processus du recrutement des 200 élèves pour composer la 19ème promotion. De bonne mémoire, il y avait au début du processus de recrutement.

7.490 candidats inscrits pour se frotter aux différentes épreuves écrites le 21 septembre 2021. Finalement, le jury ne retiendra que 1203 candidats admissibles, appelés à passer les oraux du 11 au 14 octobre 2021 jusqu'à la publication de la liste définitive des 200 admis (soit 100 au 1er cycle et 100 au 2nd cycle) selon le type de concours (interne et externe) par option et par ordre de mérite.



Défilé des élèves de la 19^{ème} promotion lors de la fête de 8 mars Edition 2022

GRAND ANGLE

La transparence, le mérite et l'excellence au cœur du processus de recrutement. Et pour cause, les résultats définitifs du concours d'entrée à l'ENA des élèves de la 19e Promotion du 20 octobre 2021 ont dégagé l'unanimité tous azimuts, surtout que reflétant la transparence et l'excellence selon les orientations des plus hautes autorités de la Transition dès le lancement du concours, le 16 juin 2021. Ces dernières ne voulaient ni immixtion ni ingérence dans les critères d'évaluation des candidats, seule condition d'en trouver la crème des crèmes contrairement à une période récente où certaines langues s'employaient à critiquer vertement les résultats des concours d'entrée à l'ENA après les délibérations du jury. Un bon des membres du jury et de l'actuelle équipe dirigeante telle une machine bien huilée pour accoucher des élites de l'administration publique. « N'entrent à l'ENA que les meilleurs candidats ayant réussi le concours. Ni plus ni moins. Le dernier concours a été une preuve de transparence des résultats. La composition sociologique des élèves en témoigne. En dehors de ces critères, je n'en connais pas d'autres ayant cours à l'ENA », confiait le DG de l'ENA, Sénoussi Hassana Abdoulaye quant aux critères d'admission à l'ENA. C'est à miser sur le caractère hautement exceptionnel du mérite et d'excellence. Pour permettre aux 199 lauréats de la 19ème Promotion de l'ENA (Ndlr : un élève du second cycle de la filière Administration Parlementaire, le nommé Thierry Martinien a cassé sa pipe, le 5 juin 2022) qui aspirent à servir l'Etat de manière irréprochable, le vendredi 18 février a marqué le début de la rentrée officielle 2021-2022. Les filières de la 19ème Promotion se conformant aux exigences de plus en plus pointues de l'administration publique tchadienne, l'équipe dirigeante de l'ENA s'emploie à fournir des ingrédients aboutissant à un rare curriculum plus complet pour former au premier cycle dans les carrières Administratives et Affaires sociales (Administration Générale ; Inspection de Travail), Carrières Diplomatigues et Consulaires (Diplomatie et Affaires consulaires), Carrières Financières et Economiques (Impôts-Domaines), et Carrières Etudes Territoriales (Administration des Collectivités Autonomes). Au second cycle, les élèves sont repartis dans les carrières Administratives et Affaires Sociales (Administration Sanitaire et Hospitalière ; Administration Parlementaire; Conservation, Archives, Documentation, Bibliothèque et Muséologie), les carrières Financières et Economigues (Contrôle de gestion) ; les Carrières Diplomatiques et Consulaires (Diplomatie). Dans l'optique de la construction du capital humain de ces futurs administrateurs, des valeurs et des qualités à la fois techniques et humaines, souvent recherchées chez les cadres de la haute sphère étatique leur sont inculquées.



De gauche vers la droite: Dr. Allah-Adoumbeye D. Simplice (DFIS ENA), Pr. Bertrand Badie, Son Excellence Ambassadeur Bertrand Cochery (France) et Sénoussi Hassana Abdoulaye (DG ENA-TCHAD)

Au demeurant, il convient de rappeler que c'est un mérite et une fierté pour la 19ème Promotion de l'ENA Tchad imbue de diversités de parcours, d'origines, de personnalités à profiter pleinement de ce creuset d'échange et de partage par des histoires inspirantes à l'enrichissement professionnel et personnel des 199 élèves pour valablement terminé le parcours (3 ans pour le 1er cycle et 2 ans pour le 2nd cycle).

DJASRABE NDIGAMNDOH

Vie scientifique à l'ENA

Les « Grands Rendez-vous » de l'ENA sont une série de conférences conçues pour éclairer les élèves et auditeurs de l'ENA ainsi que le grand public sur les sujets de l'actualité politique, économique et sociale. Ils visent également à développer des thématiques liées à la fonction publique et à promouvoir les réflexions individuelles et collectives à travers des débats et des échanges avec des hauts cadres de l'État.

Les « Grands rendez-vous » intègrent également une sous rubrique dénommée le «Grand Témoin» de l'ENA qui met en lumière des parcours inspirants d'énarques et d'autres personnalités de haut rang dans le but de stimuler la curiosité et l'intérêt des élèves pour les diverses perspectives professionnelles pouvant découler de leur formation.

La vie scientifique à l'ENA est également rythmée par « l'Agora de l'ENA » qui est une capsule de simplification et de clarification conceptuelle destinée au grand public. Lancée en 2020 en collaboration avec l'Office National des Médias Audiovisuels (ONAMA) et Electron TV, « L'Agora de l'ENA » vise à répondre aux questions d'actualité, à décrypter des mots, des concepts et des sujets liés aux domaines d'enseignement de l'ENA, à travers des courtes séquences vidéo. Le succès retentissant de trois saisons précédentes a galvanisé les efforts de l'équipe de production qui s'apprête à lancer une quatrième saison. Cette dernière se présente sous la forme des débats contradictoires pour une expérience encore plus interactive.

Dr YOUSSOUF TERRI

TRIBUNE

QUAND L'ENA NE FAISAIT PLUS RÊVER...



Octobre 2021. Les candidats au concours de recrutement de la 19ème promotion cherchent leurs noms sur la liste des admis qui vient d'être publiée en se bousculant presque devant le tableau d'affichage sous l'œil tantôt médusé tantôt amusé des gendarmes en faction. Les échoués se distinguent rapidement par leur triste mine, et ils sont nombreux. Les rares admis, 200 au total, ont la bouche large de sourire. « Incroyable! », crie un candidat, essoufflé. « Je suis admis à l'ENA ». Ce candidat du second cycle n'avait pas espoir en déposant ses dossiers. Nul ne l'a encouragé parce que là-bas n'entre pas qui veut. Pour l'opinion publique nationale, l'ENA du Tchad a perdu ses lettres de noblesse et est devenue un refuge, sinon un salon feutré des enfants de, neveux de et tutti quanti. Il a donc concouru sans la baraka des siens. Et voilà qu'à sa grande surprise, il est admis!

Depuis quelques années en effet, un vent nouveau souffle sur l'ENA. Un vent d'innovation et d'espoir pour les jeunes. Et surtout un vent de crédibilité! Cette touche de fraîcheur a manqué depuis belle lurette à cette école de service public, destinée à former les cadres de qualité à la tête bien faite et pétris du sens élevé de l'intérêt général. Car, combien sont-ils, ces élèves, sortis de cette école durant ces vingt dernières années qui ne savent pas simplement conjuguer un verbe au présent de l'indicatif ou que le soleil se lève chaque matin à l'est?

Avec l'avènement du pétrole et les énormes ressources financières qui vont avec, ce fut la destination choisie par une « certaine élite »

pour former sur place ses rejetons ayant obtenu douloureusement le bac et qu'elle souhaitait placer à des postes de DAF, de trésorier, de douanier ou d'inspecteurs des impôts dans une régie financière. L'ENA était devenue tout, sauf une fabrique de cadres compétents et qualifiés, à certaines exceptions près. C'était la bérézina totale! Aujourd'hui, le vent a tourné. La réputation aussi a gagné des étoiles. Les plus hautes autorités semblent avoir pris la mesure de la chose. Durant les derniers concours, plus aucune liste n'est parvenue de certaines officines. L'école a retrouvé sa virginité. Les élèves que l'on rencontre dans les couloirs de l'école ne sont plus à plaindre. Beaucoup d'entre eux maitrisent à perfection la langue de Molière. Ils savent tenir une discussion et surtout débattre par un argumentaire construit et solide. C'est cela le visage que l'on attend de cette institution. Tout à côté, de nombreux étudiants des facultés d'ardepdjournal et du Cefod Business school rêvent désormais de porter aussi l'ensemble costume bleu marine avec la cravate bleu ciel de l'école par l'exploit de leur méninge. Malheureusement, sous nos cieux, les bonnes choses ne durent jamais. Un simple décret, un maudit décret, pourrait un beau jour mettre fin à cette embellie. L'Etat, qui ne tarit pas d'ambition de refonder son administration, se doit de renforcer la crédibilité retrouvée de l'ENA. Les concours d'entrée doivent demeurer démocratiques et tous les Tchadiens méritants ont le droit d'être admis comme sous d'autres cieux.

Bravo à toute l'administration de l'école qui a le mérite et surtout le courage d'initier et de mettre en œuvre toutes ces belles réformes.

> SERGE ABOU OUAMBI Énarque, promotion LOUIS WEISS de l'ENA de France

NOTRE CITÉ



Photo de famille lors de la visite du Maréchal du Tchad à l'ENA MIDI met en exergue les valeurs citoyennes

Lors de la rentrée officielle de la 18^{ème} promotion en mars 2019, le Maréchal du Tchad, feu Idriss Déby Itno s'est prêté à la traditionnelle leçon inaugurale portée sur la citoyenneté. Entre les lignes de son speech, il a fait ressortir les valeurs fondamentales à une citoyenneté qui doivent inspirer les élèves de l'Ecole Nationale d'Administration du Tchad.

Devant un parterre d'invités et des nouvelles recrues de cette prestigieuse Ecole Nationale d'Administration, le Maréchal du Tchad, feu Idriss Déby Itno dans des propos forts et instructifs a laissé entendre aux futurs cadres. « La citoyenneté est une notion fondamentale dans une République. Etre citoyen, c'est être titulaire des droits mais aussi être sujet à des obligations. C'est jouir de la res publica (chose publique) mais aussi participer de façon active, déférente et responsable à la gestion de la chose publique ». A bien scruter le discours du Maréchal du Tchad, il est à comprendre que la citoyenneté, renferme plusieurs valeurs de la République qui s'y agrègent. Primo, elle intègre le champ pédagogique, un lieu de diffusion de savoir, d'acquisition de la culture et de l'autonomie de jugement par excellence, puisqu'elle permet à juste titre de former et de transmettre aux élèves des valeurs tels que l'unité, le respect, le travail, l'égalité, la tolérance et la solidarité. Secundo, ces valeurs, au regard des actes malheureusement incongrus enregistrés au sein d'une certaine jeunesse ces derniers temps n'ont pas, selon Idriss Déby Itno, été promues, préservées, chéries et protégées.

« Elles doivent impérativement guider nos agissements individuels ou collectifs, à la maison, à l'école, au marché, dans vos lieux de travail, bref partout où vous posez des actes de quelle que nature que ce soit ».

« Nous prônons une exemplarité par l'action ».

En clair, le Président de la République en son temps, a estimé que la citoyenneté permet également de fédérer les hommes, de réprimer la montée de l'incivisme et de l'incivilité qui se traduisent, par des actes violents qu'il faut bannir voire proscrire au sein de la société. Ces actes à proscrire sont entre autres, le non-respect des lois de la République, le détournement des biens publics ou leur dégradation volontaire, les violences sous diverses forme dans les établissements scolaires, dans les quartiers surtout dans les campagnes ainsi que les actes de vandalisme lors des manifestations populaires. S'il est à s'accorder sur des inconduites qui ont pour corolaire l'absence de citoyenneté que le bon sens combattrait vigoureusement, à comprendre Idriss Déby Itno, c'est en général une vague croissante des mauvais comportements remar

NOTRE CITÉ



Photo de famille lors de la visite du Maréchal du Tchad à l'ENA

qués chez certains Tchadiens qui impactent négativement les autres. Ainsi, il faut promouvoir la paix sociale dans la société tchadienne, dit-il, pour défendre une forme de citoyenneté active. « C'est pourquoi, nous prônons une exemplarité par l'action », affirmait Idriss Déby Itno. La participation de chaque citoyen à la vie politique fait bouger les lignes à divers niveaux, indique-t-on. Au-delà de cet acte ponctuel, il est à souligner les consultations citoyennes organisées en prélude des réformes institutionnelles pour porter sur les fonts baptismaux, la 4ème République notamment le forum national inclusif.

« La citoyenneté n'est rien d'autre que la qualité d'un bon citoyen »

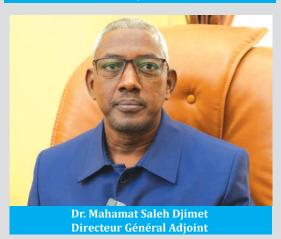
Autre acte de citoyenneté à ne pas occulter, selon le Chef de l'Etat, c'est la semaine de citoyenneté qui se traduit par le nettoyage des espaces de vie et la mise en terre des jeunes plants. « En effet, la citoyenneté n'est rien d'autre que la qualité d'un bon citoyen. Pour jouir de cette qualité, il suffit parfois d'accomplir des actes simples, élémentaires comme le fait de balayer devant chez soi, de respecter ses concitoyens, de respecter son environnement, d'aimer sa patrie en respectant ses valeurs, d'aller voter, etc. », a-t-il martelé. Dans l'esprit de Feu Maréchal, l'organisation du forum de la jeunesse, la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le festival Dary et la journée nationale de

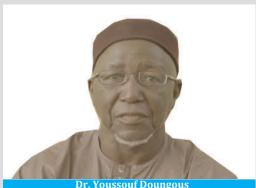
prière pour la paix et la concorde sont autant des initiatives citoyennes qui permettent de fédérer les croyants dans une République et de prôner des valeurs importantes comme la cohabitation pacifique voire l'amour du prochain et de la patrie. Cependant, le Maréchal du Tchad a constaté qu'il y a une érosion de la citoyenneté qui se traduit par des actes antirépublicains à combattre de toutes ses forces comme les actes de détournement des biens de l'Etat érigés ces dernières années en règle de conduite dans la plupart des institutions publiques. Pour lui, les futurs administrateurs doivent éviter d'adopter ces types de comportements qui ont ruiné le Tchad et continuent encore de le ruiner. « Songez toujours à vos concitoyens que vous offenseriez, que vous condamneriez, à la misère, lorsque ces types de comportements vous effleurent. C'est votre devoir en tant que responsables de veiller à l'accomplissement de vos tâches avec sincérité. La tâche est certes lourde, mais vous devez doubler de détermination pour relever le défi », a-t-il souligné.

> DJASRABÉ NDINGAMNDÔH, Élève de la 19ème promotion

EQUIPE DIRIGEANTE DE L'ENA







Dr. Youssouf Doungous Directeur de la Formation Continue, du Perfectionnement et de la Promotion du Bilinguisme







Directeur de la Formation Initiale et des Stages





LES ENSEIGNANTS PERMANENTS



Mme. Aché Mahamat Idriss

Anciennement professeur d'anglais à N'Djamena Diplomatic School, au Lycée de la Liberté, au Lycée Technique Commercial de N'Djamena et au Lycée de la Concorde ; Assistante administrative à la compagnie pétrolière internationale Baker Hughes Inteq.



Dr. Baissema Thomas

Politologue, Secrétaire général de l'Association Green Education; ancien Chef de Département des Sciences Juridiques et Politiques à EPICA; enseignant vacataire à l'Université de N'Djaména, à l'Université polytechnique de Mongo, à l'Université Charles LWANGA de Sarh; chercheur invité à l'Institut International pour la Francophonie de Lyon 3 (France).



Dr. Ahmed Djidda

économiste, Conseiller national, respectivement ancien ministre de l'enseignement supérieur, ministre de la santé publique et secrétaire général adjoint de la présidence du Tchad, ancien PCA de la SHT et PCA du Fonds National du développement des statistiques (FNDS).



Hinsou Hara

Enarque, Président du Conseil d'Administration de l'Agence d'Entretien Routier (AGER), anciennement Ministre de l'assainissement et de la bonne gouvernance, Conseiller technique du Premier Ministre aux Affaires Juridiques, aux Droits de l'Homme et à l'Ethique Administrative, Président de la Chambre des Affaires Budgétaires et Financières à la Cour des Comptes et Président de la Chambre de jugement des comptes à la même Cour.

LES ENSEIGNANTS PERMANENTS



Mme. Kamatna née Damandi Awa Spécialiste en management du secteur public, ancienne Directrice adjointe de la Recherche Appliquée à l'Ecole nationale d'administration, anciennement enseignante permanente à l'Université de N'Djamena.



Dr. Ousmane Koudangbé Houzibé

Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux à l'ADETIC, ancien Conseiller Juridique du Ministre des Postes, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication; ancien Directeur de Cabinet du Ministre de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale; ancien Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux au Ministère des Finances et du Budget; ancien Conseiller Juridique du Ministre des Finances et du Budget; chercheur au CUREJ (France).



Dr. Mahamat Ingai Abdallah

Juriste, ancien Délégué Provincial du Ministère de la Prospective Économique et des Partenariats Internationaux à l'Ennedi Ouest, chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches en Droit International et Communautaire (CEDIC) de l'Université de Yaoundé 2, membre du Réseau de l'Afrique Francophone des Juristes de l'Environnement (RAFJE), enseignant vacataire à l'Université de N'Djaména, à l'ENFJ et à l'ENASTIC.



Dr. Sitack Yobatina Béni

Juriste, Socio-Anthropologue. Ancien Directeur du Centre de Formation et de Perfectionnement en Administration du Développement (CEFO-PAD) de l'ENA; ancien Coordonnateur Général de la Cellule de la Législation Bilingue et des Conseils au SGG; ancien Directeur Général Adjoint du Secrétariat Général du Gouvernement; ancien Directeur des Études et des Stages à l'ENA; Enseignant vacataire à l'Université de N'Djaména.

LES ENSEIGNANTS VACATAIRES

Dr. Allah-Adoumbeye Djimadoumgar

HDR en droit public, Directeur de la Formation Initiale et des Stages de l'ENA, ancien Chef de Département de Licence à la Faculté de droit et Sciences Économiques de l'Université de N'Djamena et ancien Doyen de l'Université La Francophonie, membre du Réseau de l'Afrique Francophone des Juristes de l'Environnement (RAFJE).

Dr. Jean calvin Robenate

Maitre-Assistant (CAMES), Doyen de la Faculté de Droit et Sciences Économiques de l'Université de N'Djamena, Expert et analyste politique, enseignant permanent à la même Faculté, ancien Secrétaire Général de la Mairie de Moundou, Rapporteur Général du Comité ad hoc chargé d'élaborer l'avant-projet de Constitution, enseignant vacataire à l'Université Hec-Tchad, à l'Université Emi Koussi et à l'Université Africaine de Management et de l'Innovation.

M. Mahamat Ahmat Choukou

Inspecteur d'Administration Générale, Membre du Haut Conseil des Collectivités Autonomes, ancien Président du Conseil Constitutionnel et Conseiller à la Présidence de la République, ancien Ministre de l'Elevage et de l'Hydraulique pastorale, Ministre de la Communication, Chargé des Relations avec le Parlement et Porte-parole du Gouvernement, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Secrétaire d'Etat auprès du premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement et Porte-parole du Gouvernement, Ministre du Tourisme, Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Gouverneur de la Région du Mayo-Kebbi Ouest, Président du Conseil d'Administration des Abattoirs Frigorifiques de Farcha, Président du Conseil d'Administration de la CONTON TCHAD et de la Société Tchadienne d'Affrètement et de Transit (STAT), Coordonnateur du Bureau de la Fiscalité, ancien Directeur des Affaires Administratives, Financières et Matériels au SGG, ancien Directeur de l'Industrie et d'Appui aux PME/PMI au Ministère en charge du Commerce.

Mme. Neloum Mbaigoto

Juriste de formation. Actuelle Conseillère Nationale et anciennement Directrice générale et Directrice adjointe de la Législation et des Etudes du Secrétariat Général du Gouvernement et Rapporteuse adjointe de la Commission Nationale de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Dr. Mahamat Saleh Djimet

Directeur Général Adjoint de l'ENA, enseignant permanent à l'Université de N'Djamena, enseignant vacataire à l'ENFJ, à l'Université Roi Fayçal et à l'Université de Tripoli, à l'Université Al-Rifaq et à l'Université Djabal Elgharbi (Lybie); ancien Directeur de la Protection de l'Enfant au Ministère de la Justice et ancien Directeur Adjoint des Etudes et des Stages à l'ENFJ.

M. Bamanga Abbas Malloum

Ministre Plénipotentiaire grade terminal, Conseiller Technique du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, des Tchadiens de l'Etranger et de la Coopération Internationale ; anciennement Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la Confédération Suisse, Représentant Permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse.

Dr. Youssouf Doungous

Economiste, Directeur de la formation continue, du perfectionnement et de la promotion du bilinguisme de l'ENA; ancien Directeur des Études et des Stages à l'ENA; ancien Chef de Département de Sciences économiques et de gestion à la Faculté de Droit et Sciences Économiques de l'Université de N'Djaména.

Rakidji GOMDJIBAYE

Juriste, énarque, actuel Directeur Général du SGG. Conseiller à la Cour Suprême, ancien Conseiller à la Présidence chargé du plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale, ancien Directeur du Secrétariat Général du Gouvernement ; membre du Conseil constitutionnel .

Dr. Algassim Mahamoud Zakaria

linguiste, enseignant permanent à l'Université Roi Fayçal, Directeur de la Bibliothèque de l'Université Roi Fayçal, ancien Directeur Adjoint du Centre des Recherches, Etudes Africaines et de la Traduction de l'Université Roi Fayçal et enseignant vacataire à l'Institut Supérieur de Formation des Enseignants de Masrata (Libye).

MEMOIRE



Sortie des élèves de la 3^{ème} promotion de l'ENA

élèves de l'ENA

A la cérémonie de sortie des élèves de la 3ème Promotion de l'Ecole Nationale d'Administration, le 1er juillet 1967, le Président de la République en son temps, M. François Tombalbaye avait répondu présent. A cette occasion, il a demandé aux lauréats d'être des exemples pour la population durant leur carrière.

Il y a quelques jours, m'adressant aux élèves de l'enseignement secondaire, j'exprimais la volonté du parti et du Gouvernement de préparer la jeunesse de notre pays aux tâches qui seront demain les siennes. Je lançais aux jeunes qui ont aujourd'hui la chance d'accéder au savoir, un avertissement : la Nation qui, toute entière, consent le sacrifice nécessaire à leur formation entend qu'ils soient le jour venu en mesure non seulement d'assurer les responsabilités qui seront les leurs mais encore de conduire le pays vers un développement, un progrès, toujours élargis », disait le Président François Ngarta Tombalbaye quant aux attentes de la Nation envers les lauréats de l'ENA. Il attirait ainsi l'attention des énarques sur le fait que dans une société moderne, dans un pays qui se veut progressiste, seuls peuvent prétendre aux postes de responsabilités ceux qui ont acquis les indispensables connaissances.

Très enchanté de se retrouver parmi les élèves pour la remise des diplômes, le Président François N. Tombalbaye n'a pas occulté de mettre l'accent sur le sérieux et l'application à parvenir au stade du savoir afin d'assumer des responsabilités. « Monsieur Lanne, le Directeur de votre Ecole dont je me plais à souligner ici le dévouement autant que la vigilance avec laquelle il a conduit les progrès de votre formation, Monsieur Lanne rappelait tout à l'heure que déjà parmi les anciens Elèves de l'Ecole Nationale d'Administration, quatre ont été nommés au poste de sous-préfet et huit exercent les fonctions d'adjoint à différents préfets. C'est bien la preuve que la Nation attend de sa jeunesse qu'elle prenne en mains l'avenir du pays et qu'elle n'hésite pas de confier aux meilleurs de ses fils les responsabilités auxquelles de prétendre », souliils sont en droit gnait-il.

Selon le Président de la République, l'administration de ladite école sait adapter l'enseignement dispensé aux besoins des réalités nationales. « Vous avez montré la volonté qui se manifeste ici de compenser certains côtés nécessairement théoriques et abstraits de l'enseignement par une formation humaine, un développement du goût pour les choses concrètes, en même temps qu'une orientation permanente vers la culture générale », s'est-il réjoui tout en martelant qu'en dépit de la lourde tâche des enseignants, ils sauront encore demain élever les meilleurs des jeunes Tchadiens à la hauteur des responsabilités que la Nation entend leur confier. « A vous qui êtes aujourd'hui diplômés de l'Ecole Nationale d'Administration, je veux tout d'abord exprimer ma satisfaction. Vous constituez le vivant exemple de ce que peuvent, de ce que doivent, devenir ceux qui actuellement reçoivent dans les lycées d'enseignement qui les sépare à d'autres études. Vous apportez la preuve que dans notre pays les études sérieusement accomplies peuvent amener tous ceux qui croient en la vertu de l'effort à une situation enviable », renchérissait feu François Ngarta Tombalbaye. « Tous les espoirs sont permis à ceux qui comme vous ont su se plier aux disciplines de l'étude...»

MEMOIRE



Photo de famille de la Promotion 1977-1978

Selon les déclarations faites par le Président Ngarta Tombalbaye, c'est une situation enviable que d'être chez soi au service de la Nation. Notre jeune République n'est qu'au début de son évolution et je ne doute pas qu'elle connaisse dans les années à venir un développement considérable et c'est bien en ce que vous occuperez une situation enviable », affirmait-il. En bon père face à ses enfants, Ngarta Tombalbaye avait recommandé aux élèves de s'imprégner de l'idée que le diplôme n'est pas une fin en soi. « Vous êtes, au contraire, au début d'une longue période d'activité. Demain, où que vous soyez, quels que soient les titres que l'accomplissement de votre carrière puisse vous apporter, ne perdez jamais de vue que vous êtes au service de la Nation. Efforcez-vous toujours par votre activité, par votre efficacité, d'être des exemples pour la population que vous serez appelés à administrer. Gardez-vous de considérer que vous appartenez à une classe particulière. Souvenez-vous toujours que nous formons une seule et grande famille et que tous les membres de cette famille se doivent aide et assistance ». « Vous êtes, ne l'oubliez jamais, ceux de ces fils en qui la Nation fonde ses meilleurs espoirs ». Le 1er Président de la République du Tchad invitait les futurs cadres à rester au contact du peuple dont ils sont issus même s'ils arrivaient à connaitre des moments difficiles, à sentir parfois le découragement qui les gagnerait comme une mauvaise maladie. « Vous verrez peut-être à vos côtés, se distinguer des hommes dont vous saurez qu'ils n'ont pas les qualités de dévouement ou de droiture qui sont les vôtres. Ne vous laissez jamais atteindre et gardez toujours présent à l'esprit la conviction que seuls, à la longue, ne peuvent s'imposer, ne peuvent se faire réellement respecter et aimer, que ceux qui savent surmonter les épreuves passagères et restent fidèles à un idéal d'honneur et de dévouement », soutenait-il. Pour lui, les futurs administrateurs seront les continuateurs de l'œuvre entreprise par leurs aînés. « C'est à ce prix seulement que vous pourrez un jour assurer la relève de ceux qui vous précèdent dans la tâche, exaltante certes mais écrasante aussi de conduire notre République sur les voies du progrès ». Ngarta Tombalbaye avait exhorté les élèves à méditer, à s'imprégner de tout le sens que leur prendront bientôt les responsabilités qui pourront leur être confiées. « Vous êtes, ne l'oubliez jamais, ceux de ces fils en qui la Nation fonde ses meilleurs espoirs. Le souhait que je forme aujourd'hui est que vous soient données la force et la résolution indispensable pour que vous sachiez en tout temps et en toute occasion rester digne de cette confiance. Je suis personnellement persuadé que vous y parviendrez », conclut-il.

Mémoires Toujours au cœur de l'administration publique



L'ENA DE 1963 À 2023

Fondée le 20 mai 1963, l'Ecole nationale d'administration est l'une des première institutions de formation au service de l'administration publique tchadienne. Un creuset de la production du savoir dans notre pays, l'ENA a contribué au rayonnement de l'administration tchadienne à travers un contingent de près de trois mille (3000) cadres compétents dont le parcours a été fascinant.

1963 –2023! Soixante ans déjà que l'Ecole nationale d'administration (ENA) existe en tant que première institution de formation au service de l'Administration publique. 18 promotions y sont passées et la 19e en formation, le tout sous dix-sept (17) différents Directeurs généraux dont chacun a su donner le meilleur de lui-même à travers sa stratégie managériale dans une perspective innovante. Les promotions passent et se succèdent mais le temps n'a ni usé les valeurs, ni les coutumes de cette école prestigieuse. Ce ne sont ni les rares survivants des dix premières promotions, ni ceux de la dernière promotion en formation qui se contrediront de cette école dont les origines remontent à l'époque coloniale. En effet, le 11 août 1960, le Tchad, à l'instar des autres colonies d'espace franco-phone d'Afrique, a accédé à la souveraineté nationale et internationale. Très rapidement, il s'est résolument engagé à impulser son développement socio-économique à travers des administrateurs compétents, dynamiques et dévoués pour la cause publique. Puisqu'à cette époque, les administrateurs se comptaient au bout des doigts. Conséquences, la plupart de services publics sont tenus par les administrateurs coloniaux qui sont appuyés par certains africains issus des ex Afrique Equatoriale Française (AEF) et Afrique Occidentale Française (AOF).

Face à ce déficit du personnel administratif tchadien capable de relever les défis, le Premier Président de la République du Tchad, Feu François Tombalbaye s'est inspiré de l'Ecole nationale d'administration (ENA), fondée au sortir de la seconde guerre mondiale en 1945 par Charles de Gaulle et Michel Debré en France, pour démocratiser l'accès à la haute fonction de l'Etat. Immédiatement, il signe le Décret N°99/PR/SGG/1963 du 20 mai 1963 portant création de l'Ecole Nationale d'Administration « ENA » du Tchad. Le 29 juin 1963, un statut particulier lui a été accordé et l'école est placée sous l'autorité de la Présidence de la République et dotée d'une autonomie administrative.

MEMOIRE



Photo de famille des élèves de la 12^{ème} Promotion

Dans cette dynamique, les travaux de construction du bâtiment de l'école ont été lancés en 1964. Douze mois plus tard, le bâtiment est inauguré par le Président Tombalbaye dont l'un des amphithéâtres porte son nom jusqu'à ce jour. Depuis lors, plusieurs cohortes sont sorties de cet établissement atypique mais sans compter avec les démons de la guerre civile. En 1979, la guerr civile éclate, entrainant ainsi une interruption des cours et cela a perduré pendant le règne du Gouvernement de onze tendances avant de trouver son dénouement avec le rétablissement des institutions sous le Feu Président Hissein Habré.

Former pour servir

Doter la jeune République tchadienne post-coloniale, des cadres capables pour remplacer progressivement les administrateurs coloniaux, dynamiser la fonction publique tchadienne en formant des fonctionnaires de haut niveau dans les domaines divers et variés, sont les principales missions assignées à cette institution de formation. Pour tenir ce pari, des activités de recherche en matière de gouvernance et d'administration publique y sont dispensées à travers des disciplines qui sont nécessaires à la compréhension de ses objectifs fixés.

Une formation militaire couronne le cycle à l'ENA. C'est une phase où la notion de la discipline, la défense de l'intégrité du territoire, le goût de l'effort, le devoir de servir ont été inculqués aux élèves pendant quarante-cinq jours dans les centres d'instruction militaire de l'armée tchadienne. A ses débuts, l'ENA a ouvert trois cycles de formation dont le premier avec un accès réservé aux titulaires du Brevet d'Etude du Premier Cycle Tchadien, le second pour les Bacheliers et le troisième cycle uniquement ouvert sur titre après un entretien avant de connaitre de profondes réformes comportant d'autres conditionnalités au gré de l'évolution du pays.

Valses de réformes

Dans le souci de répondre aux besoins réels de l'administration publique tchadienne dans un contexte mouvant, l'ENA a su s'adapter face aux changements tant en contenu de la formation qu'elle offre aux élèves qu'en matière organisationnelle. Ceci pour rendre l'appareil étatique plus performant et plus résilient. C'est pourquoi, plusieurs réformes institutionnelles et administratives majeures ont été apportées. La preuve, dès 1970, le statut particulier de cette école de formation prestigieuse a été modifié, même s'il faut attendre des réformes profondes en 1986.

MEMOIRE



Photo de famille de la 3^{the} Promotion, Section Magistrature (ENAM 1989-1990)



Passage en revue du DG de l'ENA des élèves de la 18^{ème} Promotion lors de la cérémonie de sortie de la formation militaire.

Cette première réforme et non de moindre a permis de changer la dénomination de l'ENA en ENAM (Ecole nationale d'administration et de magistrature) pour prendre en compte des nouveaux défis de la République. De ce fait, la filière judiciaire a été ouverte par Ordonnance N°023/PR/1986 du 25 octobre 1986 par le Président de la République Hissein Habré. Les greffiers et magistrats y ont été formés pour assurer la gestion des affaires judiciaires jusqu'en 2012 où l'Ecole nationale de formation judiciaire (ENFJ) a été créée. A cette date, une autre réforme est intervenue en 2014 pour changer « Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature », en abrégé ENAM, par « Ecole Nationale d'Administration », en abrégé ENA. Et ce, aux termes de la Loi n°037/PR/2014 du 24 décembre 2014 signée par le Président de la République, feu Idriss Deby Itno. Depuis lors, des innovations importantes sont apportées afin d'adapter l'offre de formation aux nouvelles exigences en matière de management public. C'est ainsi que, l'ENA est devenue un établissement bilingue et a vu ses missions renforcées selon l'article 5 de la Loi précitée qui dispose que : « l'Ecole nationale d'administration a pour mission de : assurer la formation initiale, le recyclage et le perfectionnement des agents de l'Etat ; assurer la formation d'auditeurs étrangers dans les conditions précitées par les accords signés entre le gouvernement du Tchad et les gouvernements et/ou organismes étrangers intéressés : conduire les activités de recherche action en sciences administratives en management public et dans les autres disciplines relatives aux thèmes de ses enseignements ; assurer une préparation à certains concours et examens professionnels ou donnant accès à la Fonction publique ». A cet égard, l'ENA organise des cours théoriques et pratiques tout en innovant la méthodologie en v intégrant les TIC qui constituent aujourd'hui le cœur de l'apprentissage. Des nouvelles filières sont disponibles, parmi lesquelles le Contrôle de Gestion, les Traducteurs Bilingues et Assistant de direction, de l'Administration parlementaire entre autres sont nées de ces réformes. Deux cycles sont désormais disponibles dont le premier accueille les titulaires du Bac et le second pour les détenteurs d'une licence ou son équivalence tant pour les externes que les internes. A cela s'ajoute, la Formation en management public ouvert aux fonctionnaires et salariés du secteur privé. Depuis 2023, l'ENA édite « Les Cahiers de l'ENA » une revue consacrée aux recherches appliquées en matière de sciences administratives, de gestion et de politiques publiques. Ce qui fait de cette école un véritable laboratoire du savoir. Aujourd'hui, quoi qu'on dise, l'ENA est une Grande Ecole au service de l'Administration publique tchadienne grâce à la mise en œuvre des différentes réformes engagées. Cette école est un instrument indispensable pour la compréhension de l'action publique de notre pays dont les effets ne sont plus à démontrer. De la diplomatie aux finances en passant par les administrations territoriales, les énarques sont présents et ne cessent de donner le meilleur d'eux pour assurer le service public dont la finalité est la satisfaction de l'intérêt général.

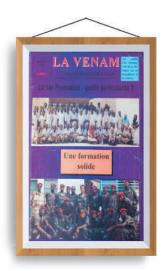
La VENA, un périodique qui a survécu au temps















La VENA, acronyme de «Voix des Élèves de l'École Nationale d'Administration,» incarne la riche histoire de la vie scolaire au sein de l'ENA. Fondée en avril 1966, peu après la création de l'école, ce périodique a fait ses débuts à l'ère de la machine mécanique, avec des dactylographes chevronnés comme artisans de sa première édition de 157 pages. Loin des conceptions modernes assistées par ordinateur, ce numéro inaugural fut un trésor de contenus qui révèlent l'authenticité de son époque. Évoluant au fil des décennies sous la houlette d'équipes rédactionnelles dévouées, La Voix de l'ENA continue à dépeindre chaque promotion et ses filières, tout en explorant des sujets d'actualité liés à la vie professionnelle. Si dans les premières éditions, on remarque une prédominance des textes écrits, car les images étaient rares, aujourd'hui on est passé à une mise en page moderne où les images de haute résolution occupent désormais une place de choix. Cette évolution témoigne du passage d'un monde centré sur l'écrit à une culture visuelle, où les images racontent aussi des histoires. Au sein de l'ENA, la VENA demeure un instrument essentiel de communication, évoluant au rythme des avancées technologiques tout en préservant l'esprit d'expressions et d'échanges qui la caractérisent depuis ses débuts.

JOSUÉ MADJINGAYE
Chef de Division Informatique
et Système d'Information

VIE ASSOCIATIVE



Le Bureau de l'Amicale des élèves de la 19ème promotion

AMICALE DES ÉLÈVES DE L'ENA AU CŒUR DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES ÉLÈVES

L'Amicale est une organisation apolitique qui a pour vocation de défendre les intérêts des élèves de l'ENA. Composée de tous les élèves en cours de scolarité, elle est une interface entre l'administration et les élèves. Les attributions de chaque poste précité sont définies par le Règlement intérieur adopté par l'Assemblée générale. Ce texte précise aussi les conditions et les modalités d'organisation des élections des membres de l'entité. En somme, l'Amicale travaille dans une approche collaborative avec l'administration afin de mener à bien l'ultime mission qui lui est assignée : la défense des intérêts multidimensionnels des élèves.

MAHAMAT ADAM CHARFADINE Enarque de la 17^{ème} promotion

VIE ASSOCIATIVE



Photo de famille du Bureau de l'AET

L'AET, UNE STRUCTURE À REDYNAMISER

L'Association des Enarques du Tchad (AET) est créée par les anciens élèves de l'EN-AM/ENA du Tchad. Elle est née en 2013, sur les cendres d'autres associations des énarques. L'AET est l'instance qui œuvre pour le brassage de énarques de différentes promotions. Elle constitue un cadre de réflexion, d'analyse et de conseil sur toutes les questions intéressant le développement du Tchad (art. 5 de Statuts). L'association est dirigée par un Bureau composé de dix (10) membres. C'est le Congrès, instance suprême de l'Association, qui élit le Bureau pour un mandat de deux (2) ans. Cependant, le dernier Congrès de l'AET remonte à 2016. L'organisation d'un congrès dans les meilleurs délais afin de renouveler les organes de base de l'organisation et lui impulser une nouvelle dynamique se fait attendre. En attendant les assises, l'Association se trouve dans une inertie. Or, l'AET devrait servir de force de propositions à l'administration dans sa quête de refondation de son système administratif. Elle pourrait plaider pour l'excellence, la méritocratie et l'utilisation rationnelle des lauréats de l'ENA. Hélas, elle semble paralysée par un manque d'engouement de l'équipe dirigeante. Cette situation se caractérise par une absence dans les grandes rencontres (DNIS). De ce qui précède, il nous semble urgent de convoquer dans les meilleurs délais une Assemblée générale pour renouveler les organes de base de l'organisation et lui impulser une nouvelle dynamique. Il y va de la survie de l'association.

> MAHAMAT ADAM CHARFADINE Enarque de la 17^{ème} promotion



SALEH BEN HALIKI (SBH)

Enarque de la 11^{ème} promotion 2003 - 2005

UN TECHNOCRATE DE RENOMMÉE AU SERVICE DE L'ARMÉE TCHADIENNE

L'Intendant Général Hors-Classe, Saleh Ben Haliki n'est pas le genre de militaire au visage fermé qui vous inspire la mé- fiance et la peur à première vue. Il est plutôt souriant et affable. Avant d'être nommé Chef d'État-Major Particulier à la Présidence de la République le 3 juillet 2023, l'Intendant Général Hors-Classe SALEH BEN HALIKI était l'un des quinze membres du Conseil Militaire de Transition (CMT) et Contrôleur Général des Armées (C G A). Au 3ème étage du Ministère des Armées, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre où se trouvait son ancien bureau devant lequel sont postés trois gardes de corps attentionnés, il vous accueille lui-même et vous installe.

Mieux, il vous serre un petit café bien serré à la française et même des chocolats et autres friandises. Allez raconter cela à un Tchadien lamda, il ne vous croira pas car l'idée qu'il se fait du militaire est souvent liée à la férocité. En sa qualité de Contrôleur Général des Armées (C G A), il était l'officier le plus proche du Ministre des Armées, voire du Chef de l'Etat qui est par ailleurs le Chef des Armées. En effet, sa mission était de mener une inspection générale de l'Armée, autrement dit, il veillait sur le bon fonctionnement de celle-ci tout en défendant avec efficacité ses intérêts. Ce qui explique qu'il est très fier d'évoquer les différentes réformes en faveur des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) opérées par le Président de Transition. Il y est sans doute pour beaucoup quand on sait les qualificatifs élogieux de ses pairs. « Pour la première fois dans l'histoire de l'armée tchadienne, il y a eu la mise en place de la justice militaire dotée d'un Conseil Supérieur de la Magistrature Militaire, de la Haute cour de Justice militaire, et de l'installation des trois tribunaux militaires, pour juger les militaires coupables d'infractions de droit commun et des

infractions purement militaires », dit-il d'un air satisfait. Et ce n'est pas tout. Au niveau structurel, un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer les conditions de vie des soldats, à savoir l'adoption du statut général des militaires pour gérer avec efficience leur carrière et fixer les conditions d'avancement et de recrutement au sein des FDS : l'amélioration du traitement salarial qui permet au soldat tchadien de gagner pour la première fois une solde indiciaire au-delà du Smig ; la création d'une Caisse d'Assurance Maladie des Armées (CAMA), mais aussi de l'Economat des armées pour assurer une sécurité alimentaire par la vente subventionnée des denrées et produits alimentaires. Ajoutons à cela la mise en place d'une Caisse de Retraite Militaire (CARMI) pour offrir aux retraités militaires une caisse qui leur est propre et l'élaboration d'une politique foncière et immobilière afin de garantir aux militaires un habitat décent, à travers l'attribution de terrains et la facilitation d'accès au crédit immobilier. Lorsque l'Intendant Général Hors-Classe SBH énumère mesures qui vont changer la vie du soldat tchadien, ses yeux brillent et traduisent le sentiment d'un devoir accompli. On comprend mieux pourquoi il est si apprécié dans son milieu. Lorsqu'il avait été décrété L'Intendant Général Hors-Classe, il a reçu des félicitations de toute part. A l'exemple de la publication sur les réseaux sociaux de ce Monsieur qui ne tarit pas d'éloges : « Son passage à la Direction Générale de l'Intendance Militaire en tant que Directeur Général a permis le redressement de finances de l'Armée Nationale. Ensuite muté à la Direction Générale de MANEM comme Directeur Général. il transforme ladite direction en une usine productive. Modernité, technicité et innovation furent constatées. En son temps, l'importation des équipements militaires a cessé et la production nationale était valorisée. Le défunt Maréchal lui a attribué une attestation de reconnaissance et de remerciement.Polyvalent, grand commis de l'Etat, redresseur connu, administrateur chevronné, intègre et honnête, parfait gestionnaire.

Il est tout simplement une denrée rare au sein de l'Administration militaire tchadienne ». Il faut reconnaître que le Général SBH a été formé dans les meilleures Écoles tchadiennes et françaises. Après avoir été étudiant à l'université de N'Djamena, il est entré à l'ENA du Tchad puis admis à l'Ecole Militaire Supérieure d'Administration et de Management (EMSAM) de Montpellier en France. Ce n'est pas un hasard s'il a été sollicité par l'ENA pour présider le Comité d'organisation du 60ème anniversaire de cette école où il a été formé et dont il garde toujours un très bon souvenir. Comme qui dirait, l'Intendant Général Hors-Classe SBH n'est pas n'importe quel officier. Puisqu'il est un officier techniquement bien moulé au service de son pays et il contribue efficacement à la mise en œuvre des reformes de l'Armée tchadienne.

NOCKY DJEDANOUM



DIAMRA BETOLNGAR

LA PREMIÈRE ÉNARQUE GOUVERNEUR

Née le 7 octobre 1980 à Galidé dans la province de la Tandjile, Diamra Betolngar est une dame imposante aussi bien intellectuellement que physiquement. Selon ses propos, elle se prédestinait plutôt à la communication qui la fascinait, mais le destin en a décidé autrement.

Après son Baccalauréat A4 puis le BTS en communication obtenu à l'Institut Supérieur de Technologie Appliquée du Tchad, elle est entrée à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature du Tchad où elle est sortie majore de sa promotion dans la filière des Collectivités Locales. «Je garde de très bons souvenirs, l'esprit d'équipe et de solidarité. Nous avions eu des enseignants très sévères et cela nous a permis de bien travailler.

Le nombre total des élèves n'était que 120 dont 97 hommes et 23 femmes » confie-t-elle d'un ton fier. Elle a débuté sa carrière professionnelle comme cheffe de service à la Direction de la Tutelle et des Collectivités pendant six ans au Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation avant d'être nommée Secrétaire Générale du Département de Haraze Al-Bihar, dans la Province de Hadjer-Lamis. Après cing ans de fonction au commandement territorial, elle a été nommée en 2018, Directrice de la Formation et de Communication, toujours au Ministère de l'Administration du Territoire. Puis. par décret n° 1594 du 27 juillet 2020, elle a été nommée gouverneure du Mandoul. « Mon passage à la tête de la province du Mandoul a été vraiment un témoignage de satisfaction. Car, aimée d'abord par la population et félicitée en public par le Feu Maréchal, Idriss Deby Itno qui a dit et je cite : « Toutes mes félicitations Madame le Gouverneur. Je suis très fièr de toi et je ne regrette pas de t'avoir nommée. Tu es à la hauteur de la tâche et tu as dépassé les hommes », affirme-t-elle.

Toutefois, il est difficile de brosser le portrait de madame Diamra Betolngar sans évoquer le lynchage médiatique sur les réseaux sociaux qu'elle a connu lorsqu'elle était Gouverneur. Les faits remontent au 15 octobre 2021, lorsque la Gouverneur avait validé l'accord signé par les autorités coutumières et traditionnelles fixant les modalités de réparation en cas d'homicide volontaire. Il ressort en effet de cet accord que l'auteur doit payer 1,5 millions de FCFA. Il y a eu une telle levée de bouclier qu'elle a été évincée de son poste par décret.« En ce qui concerne l'accord qui m'a rendue très célèbre, c'était juste une manœuvre de certains hommes politiques ressortissants du Mandoul qui ont dramatisé sur les réseaux sociaux. Et pourtant, cet accord ne fait nullement obstruction à la justice, moins encore ne fixe le prix de l'être humain. Je ne suis aucunement responsable car, en tant qu'autorité locale ayant approuvé la volonté des dignitaires de la localité, j'ai payé le prix. Mais je ne regrette pas mon passage dans la province », dit-elle d'un ton grave car ce fut tout de même un moment difficile de sa carrière. Justement, sur le plan politique, madame Diamra Betolngar est membre du Conseil National du Salut, (CNS) et membre du Comité Directeur de l'Organisation des Femmes OF/MPS. Mais avant d'embrasser la politique, elle militait à l'Observatoire National pour le Bonne Gouvernance et l'Assistance Electorale dont elle était la Responsable de la question Genre. « De tout temps, je me bats pour l'épanouissement et la valorisation des femmes et la protection des enfants ; mon combat continue encore », confie-t-elle. Depuis le mois de mai 2022, elle est revenue à son ministère d'origine puisqu'elle assume la fonction de Directrice de l'Intérieur où elle a débuté sa carrière. Et elle tient à signaler que depuis l'indépendance du Tchad, elle est la première femme à occuper ce poste. A l'instar de nombreux énarques qui ont le regard toujours tourné vers leur école, elle formule ses vœux : « A l'occasion de la célébration des 60 ans de l'ENA, en tant qu'ancienne élève, je souhaite que cette école de prestige retrouve ses lettres de noblesse.

Au Gouvernement de valoriser cette école en responsabilisant ses ressortissants à des hauts postes de responsabilité. A l'école de pérenniser la culture de l'excellence et suivre la carrière de ses fruits qu'elle met à la disposition de l'Etat. Aux élèves de se démarquer sur le terrain ».

Nocky Djedanoum

MEMOIRES



Mme NDADJIGAIEL NGARYAMBANG Secrétaire de Direction à l'ENA

34 ans au service de l'ENA

La première chose qui se dégage chez cette dame respectable qui incarne la mémoire de l'ENA, c'est son sourire qui vous illumine lorsque vous êtes en face d'elle. Passé ce moment enchanteur, commencent les échanges et vous découvrez toute la mémoire de l'ENA qu'elle transporte sur ses épaules.

Madame Joséphine comme tout le monde l'appelle affectueusement a posé pour la première fois ses pieds à l'ENA en 1988 pour un stage de trois mois. L'année suivante, elle est embauchée en qualité de secrétaire de direction, poste qu'elle occupe jusqu'à ce jour soit au total trente-quatre ans (34 ans) de bons et loyaux services au profit de cette prestigieuse institution. Elle a ainsi travaillé, sans faillir, aux côtés de quinze (15) Directeurs généraux. « Si le potier prend du temps pour travailler l'argile, le secrétariat en est de même. Car le secrétariat est un art de tous les métiers.

C'est un métier noble qui a besoin de beaucoup de patience. C'est comme un panier. Chacun vient y jeter ce qu'il a », dit-elle avec son sourire plein de générosité. Et d'ajouter, avec un air de fierté qui transparait sur son visage : « j'ai choisi et aimé l'ENA au détriment des autres institutions ». Et elle se met à égrener ses souvenirs. En 1989, lorsqu'elle avait pris service, le DG était Bichara Idriss Haggar. C'était selon elle l'âge d'or de l'institution. La motivation au travail était telle qu'il n'y avait même pas de pause. Avec sa machine de dactylographie de marque Hermes que l'on voit encore aujourd'hui posée à ses pieds comme une pièce de musée, que des documents ont été écrits de ses mains. À la question de savoir si elle a été marquée par certaines personnalités, elle réagit avec vélocité. « Oui...Oui. Elles sont nombreuses et je risque d'en oublier. Je pense à Aliba Honobele, Madnangar Mbaissanabe, Limane Mahamat, Hinsou Hara, Mahamat Bourma Treye, Irène Dorkemnodji, Wandi Dassidi, Managaral Banté, etc.) » Madame Joséphine n'oublie pas non plus cette période sombre de l'ENA qu'elle situe entre 2014 et 2017 où l'école a connu d'énormes difficultés qui nécessitaient la présence d'un grand manager.

C'est alors qu'elle ne tarit pas d'éloge à l'endroit du nouveau DG Sénoussi Hassana Abdoulaye qu'elle qualifie de bâtisseur car c'est lui qui a remis l'ENA sur les rails. « Je suis fière de l'ENA de nos jours » lâche-t-elle. Du reste, elle formule le vœu que l'on ramène la magistrature à l'ENA. « On a besoin de vrais magistrats et de vrais cadres pour la justice, pour nous défendre valablement » confie-t-elle. Au passage, elle prodigue quelques conseils. A deux ans de la retraite, celle qui est née le 25 septembre 1961 à Fort-Archambault (Sarh), et qui n'oublie pas son enfance abéchoise (CP1 au CM2), distille quelques conseils aux jeunes. « Le seul conseil que je peux donner aux Secrétaires assistants (es) ou Attachés (es) de direction, c'est de ne pas négliger la lecture au profit du téléphone. Certes, on est dans l'innovation, mais cela n'empêche pas de faire la lecture pour s'instruire davantage ».

DATES IMPORTANTES DES RÉFORMES DE L'ENA

20 mai 1963 : Création de l'ENA 29 juin 1963 : Statut particulier

1965 : Inauguration du Bâtiment central de l'ENA

octobre 1969 : 2ème Cycle à titre provisoire

19 décembre 1970 : Modification du Statut particulier

29 juin 1986: ENA devient ENAM

04 décembre 2014 : ENAM redevient ENA

04 mars 2019 : Ouverture officielle du 2nd Cycle à partir de la Licence.



TROMBINOSCOPE

LES ANCIENS DIRECTEURS DE L'ENA



1963 - 1975



Guelina Nguetoye 1975 - 1976



Moussa Ngarnim 1976 - 1979



Bichara Idriss Haggar 1984 - 1989



Ahmat Hadji Sidimi 1989 - 1990



Abdramane Dadi <mark>1990 - 1994</mark>



Mangaral Banté 1994 - 1998



Brahim Mahamat Abdoulaye 1998 - 2000



Mahamat Loani 05/2000 - 09/2000



Abakar Tollimi 2000 - 2003



Abdoulaye Saleh 2003 - 2006



Saleh Hassaballah Waria 2006 - 2008



Yokabdjim Mandigui 2008 - 2010



Brahim Alkhalil Hileou 2010 - 2012



Abdoulaye Adoudou Ali 2012 - 2014



Ahmat Hadji Sidimi 2014 - 2015



Madnangar Mbaissanabé 2015 - 2018

NOS PARTENAIRES



























Réunion de travail du comité d'organisation du 60ème anniversaire de l'ENA









Réception de la Stèle du 60^{ème} anniversaire de l'ENA par les membres du Comité d'organisation

